

WWW.SAVIGNY-REFERENDUM-DES-ALPES.CH

L'enjeu, conserver un restaurant au centre du village sans y investir l'argent du contribuable.

Un repreneur privé a fait une offre au tenancier actuel.

Le bâtiment est situé sur une parcelle affectée spécifiquement à l'hôtellerie-restauration et ne peut pas faire l'objet de transformation en logement à destination spéculative.



En signant le référendum vous permettez à la population d'accepter ou refuser l'usage de fonds publics importants (plus de CHF 2 mio.) pour un projet destiné à l'économie privée de surcroît sinistrée. En aucun cas ce référendum n'a pour but de supprimer un restaurant.